Comment, votre parti ou vous, comptez réduire les externalités environnementales (pollutions, risques toxiques, structure de rétention, etc.) ?
QUÉBEC SOLIDAIRE
Tel que mentionné précédemment, sous un gouvernement solidaire, les instances locales et régionales auront la capacité de poser des conditions environnementales, sociales ou de développement régional aux projets industriels sur leur territoire.
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Les risques toxique dans les nouvelles exploitations sont beaucoup plus contrôler et les mécanisme de dépollution et de captation et revalorisation des contaminants sont beaucoup plus avancé qu'autrefois. Mais je le répète, l'impact zéro n'existe pas. Je vais reprendre l'exemple du déluge qui avait eu lieu au Saguenay. Vous vous souvenez tous de la petite maison blanche avec le torrent qui la traversait. Ce déluge a emporter avec lui des bassin d'acide sulfurique associé à certaines alumineries son son trajet. L' acide sulfurique s'est déversée dans la baie de Ville de La Baie pour poursuivre son chemin dans la rivière Saguenay jusqu'au Fleuve. Cette tragédie fut engendrée par une suite d'erreurs humaines au niveau du contrôle des eaux des bassins en amont des barrages. Sur le moment ce fut une catastrophe naturelle majeure. Aujourd'hui, sur la baie l'hiver, on pêche le flétan, la morue et d'autres espèces. Ces drames ne sont pas désiré, pas désirable et évitable mais il demeure toujours un risque. C'est le risque que doit assumé une société en sachant que la nature possède d'extraordinaire capacité de régénération. Elle n'a pas de calendrier ...
PARTI QUÉBÉCOIS
Tout projet minier doit être soumis à des normes environnementales rigoureuses, à une surveillance indépendante et à des mécanismes de suivi transparents. Le PQ propose une politique environnementale fondée sur la rigueur scientifique, la prévention de la pollution, la protection de l’eau, de l’air, des sols et de la biodiversité ainsi que sur des normes évolutives. Cela comprend la mise en œuvre d’une stratégie nationale sur la qualité de l’air, le renforcement des lois environnementales et l’application stricte du processus d’ évaluation environnementale et sociale, dont le recours au BAPE et la prise en compte de ses conclusions lors de l’évaluation de projets.
COALITION AVENIR QUÉBEC
Pas de réponse au questionnaire soumis par Solidarité Gaspésie
PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC
Pas de réponse au questionnaire soumis par Solidarité Gaspésie